

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas à savoir :

QUE le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs desservis par les réseaux d'eau potable de la Municipalité peuvent se procurer ledit bilan au bureau de la Municipalité, sis au 1302, rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Stanislas le 20 février 2025



Marie-Claude Jean
Directrice générale et greffière-trésorière